

FICHE DE POSTE

**Contrat à durée indéterminée
à temps complet de 100 %
à pourvoir à partir du 1^{er} avril 2018**

Poste situé à Saint-Denis La Plaine (93) – RER B

Intitulé du poste	Catégorie	Emploi de référence
Responsable de pôle	1	Responsable de pôle

POSITIONNEMENT DU POSTE

Pôle / service	Département	Hiérarchique N+1	Hiérarchique N+2
Pôle stratégie Prélèvement et Greffe de CSH et thérapie cellulaire	Direction Prélèvement et Greffe de CSH	Directrice Dr Evelyne MARRY	DGAMS

DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR

1 - Missions de l'Agence :

L'Agence de la biomédecine est un établissement public administratif (EPA) de l'Etat sous tutelle du ministère chargé de la santé. L'Agence encadre, supervise, accompagne et évalue les activités dans les domaines du prélèvement et de la greffe d'organes, de tissus et de cellules, ainsi que dans les domaines de la procréation, de l'embryologie et la génétique humaines, de la recherche sur l'embryon et les cellules souches embryonnaires humaines. Elle remplit à la fois des missions d'encadrement et d'expertise et des missions opérationnelles, qui implique un fonctionnement H24 et 7j/7 de certains de ses services (par exemple la répartition des greffons).

L'Agence compte 244,5 ETP et est organisée avec un siège situé à Saint-Denis (93) et 4 services de régulation et d'appui (SRA) en région (pour l'activité organes/tissus).

L'Agence de la biomédecine est dirigée par une directrice générale appuyée par deux directeurs généraux adjoints :

- Un directeur général adjoint chargé des ressources (DGAR)
- Un directeur général adjoint en charge de la politique médicale et scientifique (DGAMS).

2 - Missions de l'entité de rattachement :

La direction Prélèvement et Greffe de CSH (DPG CSH) est l'une des 3 directions médicales et scientifiques de l'Agence de la biomédecine. Elle regroupe l'ensemble des activités liées au don, au prélèvement et à la greffe de cellules souches hématopoïétiques, avec comme objectif majeur de contribuer à développer et à faciliter l'accès à la greffe de cellules souches hématopoïétiques pour un nombre croissant de patients.

Elle compte 27 agents et est composée de 3 pôles :

- le pôle registre France Greffe de Moelle : registre national assurant la gestion des dossiers-

patients dans le contexte de l'organisation des recherches, prélèvements et greffes non apparentés ;

- le pôle stratégie Prélèvement-Donneurs et Greffe de CSH : pôle centré sur la stratégie déployée autour du prélèvement des donneurs de CSH et de l'allogreffe de CSH, mais aussi en charge de la déclinaison du plan-cancer 3 et de la gestion des avis sur autorisations.
- le pôle registre Eurocord : registre international de suivi des patients allogreffés à partir de greffons de sang placentaire non apparentés.

MISSIONS GENERALES DU POSTE

Le/la responsable du pôle Stratégie Prélèvement et Greffe de CSH et Thérapie Cellulaire, travaille sous l'autorité directe de la directrice de la direction Prélèvement et Greffe de CSH ;

Il/elle a pour mission de mettre en œuvre, gérer et évaluer toutes les activités liées au pôle Stratégie Prélèvement et Greffe de CSH et Thérapie Cellulaire, tout particulièrement les aspects médicaux et organisationnels ;

Il/elle veille à l'application de toute mesure réglementaire établie par les autorités sanitaires dans le domaine du prélèvement de cellules souches hématopoïétiques ;

Il/elle gère l'équipe du pôle et en assure les entretiens annuels d'évaluation ;

Il/elle est le référent CSH, désigné par la direction, pour les projets européens ;

Il/elle participe activement aux réunions internes et externes, nationales et internationales, qui sont en relation avec son domaine d'activité.

ACTIVITES PRINCIPALES DU POSTE

1. Médecin chef de pôle

- Prélèvement de CSH :

- Apporter une expertise aux centres donneurs et, le cas échéant, aux équipes des centres d'allogreffes dans la gestion des contre-indications médicales relatives à la validation de l'aptitude des donneurs sollicités pour un don de CSH ;
- Travailler en étroite collaboration avec les centres préleveurs nationaux, hospitaliers ou EFS, sur tous les volets liés à leur activité ;
- Piloter l'axe du plan-greffe CSH 2017-2021, lié à la qualité des prélèvements et à la sécurité des donneurs.

- Greffe de CSH :

- Suivre le déploiement des jalons de l'action 2.11.1 du plan cancer 3 ;
- Contribuer, avec l'appui de la biostatisticienne du pôle, à la réalisation d'études bio-statistiques liées à l'activité de greffe de CSH et à l'évaluation de la qualité des résultats des allogreffes par équipe ;
- Etre à l'écoute des besoins et des attentes des médecins allogreffeurs de CSH ;
- Travailler en étroite collaboration avec la Société Française de Greffe de Moelle et de Thérapie Cellulaire (SFGM TC) ;
- Proposer et/ou participer à tous travaux scientifiques et études relatifs aux activités d'allogreffes de CSH, en lien avec la SFGM TC et/ou l'unité bio-statistique du registre FGM.

- Autorisations d'activité et réglementation :

- Instruire des avis sur autorisations d'activité portant sur les établissements assurant les

prélèvements (moelle osseuse, cellules souches périphériques, sang placentaire ou cellules sanguines mononucléées) et les allogreffes de CSH, ou pour les laboratoires de thérapie cellulaire, voire pour certains projets de recherche impliquant les CSH ;

- Veiller à l'application de toute mesure réglementaire établie par les autorités sanitaires dans le domaine du prélèvement et de la greffe de cellules hématopoïétiques ;
 - Participer activement, en tant que de besoin et sur demande de la directrice, à des réunions techniques avec les instances et/ou les tutelles.
- Biovigilance :
- Participer en tant que référent médical à l'analyse et au suivi des dossiers de biovigilance CSH, en interface étroite avec le Pôle Sécurité Qualité de l'Agence.
- Liens avec les autres pôles/unités de la DPGCSH :
- Participer activement aux réunions Qualité de la DPGCSH ;
 - Travailler en interface étroite avec l'unité "donneurs" du pôle Registre FGM ;
 - Collaborer, en tant que de besoin, avec l'unité bio-statistique du pôle Registre FGM.
- Liens avec les pôles transversaux de l'Agence :
- Participer activement au pilotage de la biovigilance CSH, dévolue au Pôle Sécurité Qualité, à travers une présence aux comités de vigilance (COVI) CSH ;
 - Collaborer étroitement avec le pôle OFAS pour tous les sujets liés au financement des activités de prélèvement, de greffe et de thérapie cellulaire.
- Liens avec les directions ressources :
- Interfacer, en tant que de besoin, avec la direction juridique (DJ) pour tout ce qui concerne les aspects réglementaires : la révision des bonnes pratiques ou de tout texte réglementaire portant sur les activités de prélèvement et de greffe de CSH et les avis sur autorisations ;
 - Collaborer avec la direction administrative et financière (DAF) sur les sujets portant, en particulier, sur la valorisation des prélèvements de CSH ;

2. Management de l'équipe

- Gestion de l'équipe :
- Etre à l'écoute des besoins et des demandes des collaborateurs du pôle ;
 - S'assurer de la bonne transmission et circulation de l'information au sein de l'équipe ;
 - Réaliser les entretiens annuels d'évaluation des membres de l'équipe ;
 - Contribuer à la formation médicale continue interne des personnels du pôle et de la DPG CSH, si besoin.

3. Réunions nationales et internationales

- Liens avec les centres préleveurs et greffeurs :
- Participer, chaque fois que nécessaire, à des réunions ou conférences nationales ou internationales relatives au prélèvement et à la greffe de CSH, et plus particulièrement au congrès annuel de l'EBMT, de la SFGM-TC et de la Société Française d'Hématologie (SFH) ;
 - Animer et piloter le groupe de travail "centres préleveurs" ;
 - Animer et piloter le groupe de travail "stratégie en allogreffe de CSH".

- Projets européens :
 - Etre l'interface, en tant qu'expert CSH, pour les projets européens ;
 - Participer activement aux groupes de travail réunissant les membres actifs désignés pour travailler à ces projets.

RELATIONS FONCTIONNELLES AVEC LES AUTRES SERVICES

- Direction des Systèmes d'Information ;
- Direction Administrative et Financière ;
- Pôle Sécurité Qualité ;
- Direction Juridique ;
- Direction de la Communication ;
- Pôle OFAS ;
- Pôle formation des professionnels de santé.

EXIGENCES PARTICULIERES LIEES AU POSTE

- Bonne connaissance de l'organisation et de l'activité des établissements, en particulier sur les volets prélèvement, greffe de CSH et thérapie cellulaire.

CONNAISSANCES / COMPETENCES & APTITUDES

- Médecin diplômé, spécialisé dans l'un des domaines d'activités considérés ;
- Compétence et expérience requise en hématologie / transfusion ;
- Compétence souhaitée en thérapie cellulaire / greffe de CSH / histocompatibilité ;
- Anglais lu, écrit, parlé (maîtrise) ;
- Sens de la relation humaine ;
- Sens du management ;
- Fonctionnement en équipe ;
- Disponibilité ;
- Maîtrise des outils bureautiques, informatiques, internet ;
- Sens du reporting.

MODALITES DE CANDIDATUREⁱ

Pour postuler à cette offre, merci de faire parvenir CV et lettre de motivation sous la référence **DRH/2018-01-DPGCSH-RESPPOLE-FKA** à :

Agence de la biomédecine
Madame Fatou KANTE
1, avenue du Stade de France
93212 SAINT DENIS LA PLAINE CEDEX

ou par mail : recrutement@biomedecine.fr

ⁱ Au cours du processus de recrutement, il vous sera demandé de remplir une **déclaration d'intérêts**. La déclaration d'intérêts est une déclaration sur l'honneur des liens directs ou indirects avec toute entreprise ou organisme intervenant dans le champ des missions de l'Agence de la biomédecine. Ce document reste confidentiel ; il sera conservé dans le dossier de candidature à la direction des ressources humaines.